

## ORDRES DE RENVOI SUPPLÉMENTAIRES

Extrait des *Procès-verbaux* de la Chambre des communes en date du 9 septembre 1966:

«M. Sharp, appuyé par M<sup>110</sup> LaMarsh, propose—Que le comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes nommé par cette Chambre le 15 mars 1966 pour enquêter et faire rapport sur les problèmes du crédit au consommateur soit également chargé d'enquêter et de faire rapport sur les tendances du coût de la vie au Canada et sur les facteurs qui peuvent avoir contribué aux changements du coût de la vie au Canada ces derniers mois;

Et qu'un message soit adressé au Sénat pour en faire part à Leurs Honneurs et de demander à cette Chambre d'y donner son assentiment.

La question est mise en délibération;

M. Pickersgill, appuyé par M. McIlraith, propose l'amendement suivant:—Que la motion soit modifiée en rayant les mots «par cette Chambre le 15 mars 1966», où ils apparaissent à la deuxième ligne et en y ajoutant en deuxième alinéa ce qui suit:

«Que le comité soit autorisé à siéger nonobstant tout ajournement de la Chambre;»

Ledit amendement, mis aux voix, est agréé.

Après débat, la motion principale, modifiée, mise aux voix, est agréée»

Extrait des *Procès-verbaux* de la Chambre des communes, le 7 octobre 1966:

Du consentement unanime, M. Basford, appuyé par M. Allmand, propose—Que les premier et deuxième rapports du comité spécial mixte du Crédit au consommateur et du coût de la vie, présentés à la Chambre le vendredi 1<sup>er</sup> avril et le jeudi 6 octobre 1966, soient agréés.

Après débat, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, lesdits rapports, qui se lisent comme il suit, sont agréés.

### PREMIER RAPPORT

Le Comité recommande que sept (7) de ses membres constituent le quorum à condition que les deux Chambres soient représentées.

### DEUXIÈME RAPPORT

Le Comité recommande que permission soit accordée à la section de la Chambre des communes du Comité spécial de siéger pendant les séances de la Chambre.

Extrait des *Procès-verbaux* de la Chambre des communes, en date du 20 décembre 1966:

M. Basford, du comité spécial mixte du Sénat et de la Chambre des communes sur le crédit au consommateur et le coût de la vie, présente le troisième rapport dudit comité, dont voici le texte:

Le comité recommande qu'il lui soit permis de tenir ses séances à divers endroits.